

Examen terminal d'Environnement Economique de l'Entreprise

Université d'Orléans

2005-2006

Durée : 2 heures

Aucun document autorisé – calculatrice inutile

Commenter les 4 dépêches suivantes, en montrant les mécanismes économiques mis en jeu.

1- PARIS (AFP) - 01/12/2005 18:18

Amende record pour Orange, SFR et Bouygues Telecom pour entente illicite

Les trois opérateurs mobile français, Orange, SFR et Bouygues Telecom, ont été condamnés jeudi par le Conseil de la concurrence pour entente illicite à une amende record de 534 millions d'euros, dont 256 millions uniquement pour Orange.

L'association de consommateurs UFC-Que Choisir a estimé jeudi à 1,2 milliard d'euros le préjudice subi par les consommateurs.

SFR devra verser 220 millions d'euros et Bouygues Telecom, le plus petit des trois, 58 millions. Le montant de ces amendes est notamment lié aux chiffres d'affaires consolidés des maisons-mères de ces groupes, France Télécom pour Orange, Vivendi Universal pour SFR et Bouygues pour Bouygues Telecom.

[...]

Le Conseil de la Concurrence reproche deux types de pratiques aux opérateurs: avoir échangé entre 1997 et 2003 des informations confidentielles et stratégiques sur le nombre de nouveaux abonnements et de résiliations; s'être entendus entre 2000 et 2002 pour geler leurs parts de marché. Le Conseil s'est basé sur différents documents saisis dans les bureaux des trois opérateurs au cours de l'été 2003 par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

[...]

La concertation incriminée a permis aux trois opérateurs d'obtenir "une relative stabilité, à moyen terme" de leurs parts de marché, mais a conduit à une hausse des prix aux consommateurs.

Les opérateurs, qui n'avaient plus à se battre pour conquérir de nouveaux clients, ont commencé à privilégier des offres de forfait avec engagement de 24 mois et ont adopté les mêmes paliers de facturation.

Cette entente a aussi pu décourager d'éventuels concurrents d'entrer sur ce marché.

2- BERLIN (AFP) - 01/12/2005 13:13

Le chômage baisse en Allemagne, mais la création d'emplois patine

Le nombre de chômeurs en Allemagne a baissé pour la quatrième fois consécutive en novembre, selon des chiffres publiés jeudi, une bonne nouvelle à prendre avec des pincettes tant l'économie allemande peine toujours à créer de vrais emplois.

Il y avait 4,351 millions de chômeurs en Allemagne le mois dernier, soit 10,9% de la population active, contre 11% encore en octobre et 11,4% en août. En données corrigées de variations saisonnières, le nombre de sans-emplois a décliné de 53.000 entre octobre et novembre, bien plus que la baisse de 18.000 attendue par les économistes.

[...]

Le commentaire revient invariablement chaque mois, et est vrai encore cette fois-ci: les quelques emplois que crée l'économie allemande ne témoignent pas d'une vraie reprise de l'économie et ne sont pas non plus à même de la susciter. "Les chiffres sont sans doute biaisés par les programmes gouvernementaux pour l'emploi", note la banque UBS dans un commentaire, mentionnant les "mini-emplois" (à temps partiel et faiblement rémunérés), "emplois à un euro" (subventionnés et payés au salaire horaire de un euro) et autres mesures de soutien du marché du travail mises en oeuvre ces

Examen terminal d'Environnement Economique de l'Entreprise

derniers mois. "Après une phase de stabilisation en mars, le marché allemand du travail n'arrive pas à se redresser", commente pour sa part Sylvain Broyer, analyste d'Ixis.

Le nombre d'emplois soumis à cotisations sociales, très regardé par les économistes car plus représentatif de l'état du marché du travail, s'élevait à 26,59 millions en septembre, dernière date pour laquelle les données sont disponibles. C'était un petit peu mieux par rapport à août, mais 1,2% de moins qu'en septembre 2004. Pour novembre, la banque Ixis évalue leur nombre à 26,09 millions seulement. Cela signifie que sur les quelque 39,4 millions de personnes ayant un emploi en Allemagne, pour plus de 13 millions d'entre elles il est rémunéré trop faiblement ou s'avère trop précaire pour leur permettre de s'assurer médicalement ou de cotiser à la retraite. On voit donc mal comment ils pourraient consommer et relancer une demande des ménages qui stagne depuis plusieurs années et dont l'atonie paralyse la croissance allemande.

3- BORDEAUX (AFP) - 07/12/2005 10:09

Vin: opération coup de poing de la FDSEA contre les négociants bordelais

Des viticulteurs de Gironde ont muré mercredi matin les entrées des locaux du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB), afin de protester contre la chute du prix des vins en Bordelais. La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et les Jeunes Agriculteurs (JA) "font le siège du CIVB (organisme qui regroupe négociants, courtiers et viticulteurs en Bordelais)" pour protester contre les négociants qui "profitent de la surproduction" pour augmenter leurs marges, a dénoncé sous couvert de l'anonymat un responsable syndical FDSEA-JA de Lussac (Gironde).

"De cette opération, on attend en premier lieu un tonneau à 1.000 euros. 1.000 euro le tonneau, c'est notre Smic", a-t-il ajouté. Aujourd'hui, selon les producteurs, le prix moyen de la transaction pour le tonneau de 900 litres de vin rouge en vrac se situe autour de 700 €.

"Ensuite, on veut une réunion pour évoquer la reconquête des marchés à l'export", a-t-on indiqué de même source.

[...]

4- BRUXELLES (AFP) – 05/12/2005 11:23

Aviation: feu vert pour la création d'une liste noire européenne

Les ministres européens des Transports ont entériné lundi à l'unanimité à Bruxelles la création d'une liste noire de compagnies aériennes commune à tous les pays de l'UE, qui, selon la Commission européenne, devrait voir le jour en février ou mars prochain.

"Nous avons l'unanimité", a annoncé à l'issue d'un vote sans débat le ministre britannique des Transports, Alistair Darling, dont le pays assure la présidence de l'UE jusqu'à la fin de l'année. Désormais, "les passagers sauront clairement quels sont les transporteurs qui présentent des déficiences en matière de sécurité et sont par conséquent privés de droits dans toute l'UE", a-t-il ajouté.

La future liste noire sera établie selon des critères communs par un comité composé des experts des 25 et de la Commission européenne. Elle regroupera les compagnies faisant l'objet d'interdictions ou de restrictions de vol sur l'ensemble du territoire de l'UE. Les mesures viseront bien sûr les compagnies qui ont des droits de trafic dans l'UE. Mais elles pourraient aussi indirectement toucher celles qui n'en ont pas mais dont les appareils peuvent être utilisés, en leasing, par les premières.

[...]

Le principe d'une liste noire commune à tous les pays de l'UE s'était progressivement imposé en Europe à la suite des catastrophes aériennes de l'été.

"L'Union européenne répond par l'action en prenant en compte le souci de protection de ses citoyens et en apportant rapidement des solutions", s'est félicité le commissaire européen aux Transports, Jacques Barrot, dans un communiqué.

[...]

Examen terminal d'Environnement Economique de l'Entreprise

Université d'Orléans

2004-2005

Durée : 2 heures

Aucun document autorisé – calculatrice inutile

Commenter les 4 dépêches suivantes, en montrant les mécanismes économiques mis en jeu.

1- PARIS (AFP) - 17/12/2004 16:17 -

Les canons à neige dans le collimateur des écologistes

Le canon à neige pallie de plus en plus l'absence de "poudreuse", réchauffement climatique oblige, mais la montagne risque de payer au prix fort cet enneigement artificiel, selon les écologistes.

Pour accueillir les skieurs dès la mi-décembre et jusqu'en avril, alors que l'enneigement se réduit comme peau de chagrin, les stations ont investi lourdement (46 millions d'euros en 2002) dans les canons à neige artificielle, relève en décembre la "Lettre eau" de France Nature Environnement (FNE). Les canons pompent de précieuses ressources en eau, souligne Delphine Grelat, auteur de l'article. Ils se révèlent encore plus voraces que le maïs, pourtant réputé gourmand en eau... Du fait du niveau bas des rivières l'hiver, les stations doivent construire des bassins de rétention qui défigurent la montagne, quand elles ne prélèvent pas l'eau dans les réserves destinées à la consommation humaine. La neige artificielle, fabriquée avec des eaux chargées en nutriments et en matière organique, déséquilibre les sols. L'utilisation d'additifs chimiques, destinés à favoriser la cristallisation, ajoute à la pollution. Enfin, plus compacte que la neige naturelle, la neige artificielle fond plus tard, affectant l'agriculture pastorale (prairies plus tardives).

Les stations sacrifient au canon à neige pour assurer leur rentabilité, mais aucune réflexion n'est menée avec les riverains sur les impacts, estime FNE. Ces derniers souffrent notamment du bruit des canons, actionnés la nuit lorsque la température est la plus favorable.

La course au suréquipement hivernal ne peut tenir lieu de réflexion sur l'avenir de la montagne française, menacée d'une réduction de 10% de la durée d'enneigement dans les 20 à 30 ans en dessous de 1.500 m d'altitude, selon le modèle Crocus de Météo France. La saison de ski dans les Alpes et les Pyrénées serait réduite d'un mois à cette altitude, précisément aux dates les plus favorables pour les vacanciers, en décembre et en avril.

2- 03/01/2005 09:00 PARIS (AFP) –

La croissance française de 0,5% au quatrième semestre, 2,1% en 2004

La croissance au quatrième trimestre 2004 sera de 0,5% (révisé de +0,1 point), la croissance de 2004 de 2,1% (inchangé) et celle du premier trimestre 2005 de 0,3% (inchangé), selon l'indicateur avancé de décembre de Ixis CIB publié lundi.

L'institut remarque par ailleurs que "la demande domestique n'est désormais tirée que par la consommation". "Les nouvelles informations conjoncturelles de décembre montrent que la croissance restera modérée sur les six prochains mois" commente Ixis CIB. L'indice de retournement de ce mois, dégradé précédemment, "s'améliore et revient dans la zone indiquant une conjoncture favorable". En novembre, la consommation des ménages en produits manufacturés s'est "nettement améliorée" (+1,5% sur le mois après +0,6% en octobre), remarque Ixis CIB, et la consommation des ménages a évolué sur un bon rythme annuel de +6,5% malgré la hausse du prix du pétrole et le ralentissement des gains de pouvoir d'achat au troisième trimestre".

Par ailleurs, après la pause du troisième trimestre, "la contribution positive à la croissance de la consommation des ménages en produits manufacturés semble se confirmer en octobre et en novembre, malgré le haut niveau du chômage" qui reste à 9,9%, remarque l'institut...

"Toutes les composantes restent déprimées en particulier les carnets de commande globaux et étrangers; la composante biens de consommation qui s'est fortement améliorée en octobre et en novembre s'est dégradée en décembre, ce qui laisse présager que la consommation des ménages sera moins soutenue en décembre", indique Ixis CIB, tandis que "le redressement de l'investissement observé en septembre a été de courte durée, ce qui se lit dans la chute de la composante biens d'équipement". Au total, "il se confirme donc que la demande domestique n'est désormais tirée que par la consommation", conclut Ixis CIB.

Examen terminal d'Environnement Economique de l'Entreprise

3- 01/01/2005 06:53 GENEVE (AFP) –

Fin des quotas d'importation de textiles dans le monde

De nombreux pays pauvres, qui ont bâti leur industrie autour du textile, tremblent ce 1^{er} janvier, date de l'élimination des quotas d'importation de textiles dans les pays riches, par crainte d'un déferlement de produits chinois.

Les quotas, qui pendant quarante ans ont canalisé les importations de textiles dans les pays industrialisés, cessent d'exister après 2004, aux termes d'un accord international approuvé voilà dix ans. Les Etats qui jusqu'à présent ont pu utiliser les quotas pour écouler leurs produits dans les pays occidentaux risquent d'être écartés par la Chine, déjà premier exportateur mondial d'habillement avec 28% du marché planétaire, contre 19% en 1995.

"Comment pouvons-nous résister à la concurrence ? Ils versent des subventions et leur monnaie est sous-évaluée", déplore un expert de l'ambassade du Bangladesh auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). "L'inquiétude est très grande". La fin des quotas met en péril une industrie qui emploie directement deux millions de personnes et dix millions d'autres indirectement, ajoute l'expert. "Ce sont pour la plupart des travailleuses très peu qualifiées qui auront du mal à être embauchées dans d'autres secteurs"...

Selon une étude publiée en août par l'OMC, la part des vêtements chinois dans le total des importations de ces articles aux Etats-Unis devrait représenter 50% après la fin des quotas, contre 16% actuellement. La part du Mexique tomberait en revanche de 10% à 3%. Au niveau de l'Union européenne, la part de la Chine dans les importations de vêtements passerait de 18% à 29%, alors que celle de la Turquie tomberait de 9% à 6%. L'Inde et le Pakistan devraient profiter du mouvement, mais moins que la Chine. Dans les pays riches, les consommateurs devraient encore bénéficier d'une baisse continue des prix de l'habillement, déjà réduits ces dernières années avec l'élimination progressive des quotas.

Ces Etats ont mis ce délai à profit pour moderniser leur industrie et l'orienter davantage vers le haut-de-gamme. Leurs accords avec la Chine leur permettent en outre d'actionner des mécanismes de "sauvegarde" jusqu'en 2008, au cas où les importations s'envoleraient. "Il va de soi que nous utiliserons tous les instruments à notre disposition si cela est nécessaire", a averti fin novembre le commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson. Dans l'UE comme aux Etats-Unis, les producteurs appellent les autorités à agir...

4- 03/01/2005 09:43 BERLIN (AFP) –

Allemagne: l'emploi en hausse en 2004 pour la première fois depuis trois ans

Le niveau de l'emploi en Allemagne a légèrement augmenté en 2004 pour la première fois depuis trois ans, sous l'effet des réformes gouvernementales du marché du travail, selon des données provisoires publiées lundi par l'Office fédéral des statistiques.

Quelque 128.000 emplois ont été créés en Allemagne l'an passé, ce qui représente une hausse de 0,3% comparé à l'année précédente. En 2002 et 2003 avaient à l'inverse été enregistrés des replis de respectivement 0,6% et 1%.

"L'évolution de l'emploi a été favorisée par les réformes du marché du travail" mises en place par le gouvernement, explique l'Office dans son communiqué, citant notamment la création d'entreprises individuelles ou le renforcement des minijobs*. Les créations d'emplois ont d'ailleurs été observées essentiellement dans le secteur des services, auquel s'appliquent davantage les réformes gouvernementales, tandis que des emplois ont continué d'être détruits dans l'agriculture, le bâtiment et l'industrie, relève l'Office. Le dernier volet de la réforme du marché du travail, qui rapproche de l'aide sociale l'indemnité versée aux chômeurs de longue durée, est entré en vigueur le 1er janvier. Il devrait dans un premier temps gonfler les statistiques du chômage, mais à terme les conditions d'indemnisation durcies devraient "motiver" les chômeurs à retourner travailler, calcule le gouvernement.

Le ministre de l'Economie et de l'Emploi Wolfgang Clement a ainsi promis dimanche dans une interview qu'à "partir de l'été, le nombre de chômeurs va descendre en vol plané - Lentement, mais sûrement".

(*« minijob » = « petit boulot », terme officiel désignant un emploi à bas salaire, exempté de charges sociales et d'impôts, cumulable, et à formalités administratives simplifiées pour l'employeur)